ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

traitements

Question écrite n° 125597

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les modalités de prise en charge des femmes porteuses de prothèses mammaires PIP. Les autorités sanitaires ont annoncé qu'elles demanderaient aux 30 000 femmes qui portent ces implants en silicone de se les faire enlever. Il lui demande de lui indiquer la marche à suivre pour que ces femmes puissent rapidement être prises en charge.

Données clés

Auteur : M. Michel Terrot
Circonscription : Rhône (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 125597
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13501
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)